

## Budget primitif 2007

Le budget primitif 2007 a été adopté le 27 mars 2007.

Il a été établi en tenant compte, comme à l'accoutumée, des résultats du compte administratif de l'exercice précédent et sur la base des orientations débattues en comité syndical lors de notre précédente séance.

En comparaison de celui de l'exercice 2006 et en intégrant les reports, il s'élève à :

	B.P. 2007	B.P. 2006	%
Fonctionnement	9,586 M€	9,447 M€	+ 1,47 %
Investissement	45,151 M€	42,945 M€	+ 5,1 %

### Commentaires

#### Fonctionnement

##### Dépenses

Elles ont été contenues au strict nécessaire, soit dans les grandes masses :

	B.P. 2007	B.P. 2006
Charges à caractère général	1 208 100	1 182 900
Charges de personnel	1 222 200	1 108 100
Autres charges de gestion courante	83 900	111 800
Charges financières (intérêts)	141 000	111 000
Charges exceptionnelles (amortissement)	198 000	49 000
Reversement de taxe	1 430 000	1 410 000
Soit un virement affecté à l'investissement de :	5 290 000	5 415 500

##### Charges à caractère général

L'essentiel de la dépense est constitué par les frais du service d'entretien de l'éclairage public (800 000 € en 2007 – 790 000 € en 2006).

##### Charges de personnel

Les prévisions de dépenses intègrent les rémunérations en année pleine des agents recrutés en 2006 et les revalorisations des salaires et des carrières ; hormis les remplacements de personnel en disponibilité, il n'est pas prévu en 2007 de nouveaux recrutements.

Elles incluent la revalorisation de la subvention à allouer à l'amicale du personnel du SDE 07 (43900 €) ; la subvention à l'association « Electriciens Sans Frontières » (6 100 €) et notre participation au « Fonds Unique Logement » (6 100 €).

#### Charges de gestion courante

La participation du SDE 07 au titre des charges intercommunales (annuités de prêts supportés par certains SIE) est en voie d'extinction tout comme les emprunts concernés (7 000 € en 2007 - 43 000 € en 2006).

#### Charges financières

Les intérêts des emprunts sont en augmentation (140 000 € c 115 000€) le capital à rembourser étant parallèlement en diminution.

#### Autres charges de gestion courante

Le reversement de la taxe sur l'électricité aux communes urbaines a été légèrement revalorisé (1,430 M€ c 1, 410 M€).

#### Charges exceptionnelles

La variation constatée au titre des amortissements (198 000 € contre 49 000 € en 2006) est essentiellement due à l'amortissement des subventions d'éclairage public désormais inscrites en investissement. A noter que cette dépense constitue en même temps une recette d'investissement qui s'ajoute au prélèvement pour investissement.

#### Recettes

Elles sont en progression, soit pour les principales :

	<b>B.P. 2007</b>	<b>B.P. 2006</b>
Taxe syndicale sur l'électricité	5,400 M€	5,312 M€
Redevance de concession d'EDF	2,950 M€	2,550 M€
Redevance de concession de GDF	0,070 M€	0,015 M€
Participation des cnes à l'entretien EP	0,680 M€	0,634 M€
<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>0,427 M€</b>	<b>0,395 M€</b>

L'excédent des recettes (9,586 M€) sur les dépenses (4,296 M€) est affecté à l'autofinancement de l'investissement soit 5,290 M€ (5,415 M€ en 2006), soit, si l'on y intègre encore une fois l'augmentation de la dotation aux amortissements (+ 0,198 M€), à hauteur équivalente à celui de 2006.

L'autofinancement net du Syndicat (recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement - remboursement du capital des emprunts) s'élève donc à (9,586 M€ - 4,098 M€ - 0,610 M€) = **4,878 M€**

## Investissement

### Dépenses

En dépenses diverses, les dotations s'établissent comme suit :

- Remboursement du capital des emprunts : 0,610 M€ (0,730 M€ en 2006)
- Réduction de titres sur la participation 2006 du Département : 0,200 M€

**NB** : En l'absence de cette moins value sur 2006, ajoutée à la non reconduction par le Département en 2007 du reversement de la part de taxe départementale sur l'électricité (0,500 M€), c'est un programme de travaux « électrification rurale » de 15 M€ (14 M€ en 2006) qui aurait pu vous être présenté.

- Créance sur transfert de TVA : 2,343 M€

Il s'agit, je le rappelle, d'une opération d'ordre demandée par le comptable déjà en 2006 pour la gestion de la récupération de la TVA sur les travaux « ER » (même somme inscrite en recette).

- Immobilisations diverses

SIG (Système d'Information Géographique) : un crédit de 93 000 € est prévu pour l'acquisition du SIG ainsi que cela a été envisagé lors du débat d'orientations budgétaires, les offres reçues des prestataires étant en cours d'examen.

Acquisition de terrains : une provision de 10 650 € est prévue pour l'acquisition de petites parcelle de terrain par le SDE 07 pour l'implantation de postes de transformation, si celles-ci ne peuvent être mises à disposition par la collectivité locale.

Acquisition de mobilier et matériel : reconduction des provisions.

Travaux de bâtiment : reconduction d'une dotation de 50 000 € pour petits travaux d'aménagement éventuels.

. S'agissant des dépenses d'investissement de nos **programmes d'énergie** :

Le budget primitif reprend comme traditionnellement, les crédits reportés des exercices précédents et prévoit les dotations nouvelles pour 2007.

### **Travaux E.R.**

Les crédits reportés s'élèvent à 19,865 M€. Ces reports sont à rapprocher du volume des opérations nouvelles d'investissement que nous lançons chaque année (14 à 15 M€), soit la valeur d'un peu plus d'un programme

annuel de reports, ce qui traduit la bonne consommation annuelle des crédits et est à mettre un regard avec les délais de validité des fonds du FACE (4 ans) et le fait que les opérations d'enfouissement de réseaux, notamment, nécessitent la plupart du temps des délais divers, de coordination et autres, retardant l'exécution des opérations.

S'agissant du **programme 2007 des travaux E.R.**, il vous est proposé d'y affecter une dotation de 14,3 M€ (14 M€ en 2006) qui aurait pu être supérieure pour les raisons précédemment évoquées, mais qui permettra néanmoins de satisfaire le maximum de demandes présentées par nos collectivités

Un tel programme nécessitera, comme l'an dernier, le recours à l'emprunt, mais tient compte aussi de la nécessité de ne pas trop accroître la charge de remboursement de la dette pour les années à venir.

J'ajoute à cet égard que si plus de 400 opérations ont été engagées en 2006, ce sont déjà 110 opérations qui ont été lancées au titre de 2007, dans une conjoncture qui devrait rester soutenue et à laquelle nous nous devons de répondre, tant en ce qui concerne les demandes des particuliers (constructions individuelles, entreprises, agriculteurs...) que celles de nos collectivités (renforcements, alimentation d'équipements communaux ou intercommunaux, enfouissements...), le SDE 07 confirmant ainsi son rôle d'acteur privilégié dans l'aménagement et le développement économique local.

Pour ce qui concerne les opérations de **chaufferies bois**, les crédits déjà ouverts et non consommés sont reportés pour celles déjà engagées (St André en Vivarais, St Michel d'Aurance). Il vous est proposé de réinscrire au BP 2007 ceux ayant trait aux projets en cours d'instruction (Vallon Pont d'Arc, Marcols les Eaux).

De même, il vous est proposé de réinscrire un crédit de 136 000 € pour les **opérations ENR** initiées en 2006 mais n'ayant pas fait l'objet d'engagements.

S'agissant des **aides aux collectivités en matière EP/Tél.**, celles-ci depuis l'an dernier, je vous le rappelle, ont été inscrites en investissement. Les crédits reportés s'élèvent à 75 887 € (communes) et 194 290 € (groupements). Pour l'exercice 2007, les crédits nouveaux inscrits au projet de BP 2007 s'élèvent respectivement à :

Eclairage public :	- Communes :	1,7 M €
--------------------	--------------	---------

	- Groupements : 0,3 M €
<u>Télécom</u> :	- Communes : <u>0,3 M €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>2,3 M €</b>

S'agissant encore une fois de dépenses d'investissement, et le SDE 07 ne pratiquant pas la comptabilité des autorisations de programmes (AP) et des crédits de paiements (CP), je vous propose toutefois que figurent par ailleurs à notre budget, les crédits correspondants aux engagements qui ont été pris sur les exercices antérieurs et qui nous seront nécessaires, à un moment donné, pour solder les dépenses de subventions engagées mais non encore versées.

En effet, il convient de ne pas oublier que le délai de validité des subventions étant de 2 ans à compter de la date d'attribution, nous devons considérer qu'il reste au SDE 07 en moyenne, la valeur d'un programme et demi d'arriérés de subventions à solder, d'où les inscriptions qui vous sont proposées pour les programmes EP/Tél. antérieurs (2004-2006), à hauteur de 3,2 M€.

<u>Eclairage public</u> 04/06	- Subventions communes	2 M€
	- Subventions groupements	0,4 M€
<u>Télécom.</u>	- Subventions communes	0,8 M€

dont le financement doit être assuré par nos recettes d'investissement. A cet égard, j'encourage vivement nos collectivités adhérentes à solder les subventions en question dès l'achèvement des travaux, et, en tout état de cause, avant la fin du délai imparti de 2 ans.

### Recettes

Pour les **opérations E.R.**, il convient de noter l'évolution des recettes suivantes et notamment celles du FACE :

	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>%</b>
	Dotation travaux TTC subventionnés	Dotation travaux TTC subventionnés	
FACE A/B (65 %)	5,393 M€	6,153 M€	+ 14 %
FACE S (65 %)	0,183 M€	0,183 M€	-
FACE C (65 %)	1,803 M€	2,027 M€	+ 12,4 %
<b>Sous-total</b>	<b>7,379 M€</b>	<b>8,363 M€</b>	<b>+13,3%*</b>
Art. 8 (40% HT-EDF)	1,689 M€	1,689 M€	-

\* progression de la dotation nationale FACE de 2,8 % en 2007

Le solde des travaux (programme 2007 prévisionnel – 14,3 M€) sera financé sur les fonds propres (prélèvement pour investissement), par les participations communales aux travaux (1,290 M €), la récupération de la TVA (2,343 M€) et par l'emprunt.

Ces dotations permettront notamment de faire porter davantage notre effort sur les opérations de renforcement de réseaux encore nécessaires (qualité du service public de l'électricité), tout en maintenant notre dynamique pour l'enfouissement de réseaux.

Pour les opérations de **chaufferies-bois et ENR**, celles-ci s'équilibrent en recettes et dépenses, compte tenu des subventions attendues et du solde à la charge des collectivités ou particuliers concernés.

Bien évidemment, pour les dépenses des exercices antérieurs reportées (20,474 M€), viennent en couverture les recettes restant à réaliser (FACE-EDF-TVA-emprunts) soit 11,973 M€, le solde d'investissement excédentaire (3,665 M€) et la dotation de fonctionnement affectée (4,836 M€) selon les décisions d'adoption des résultats du CA 2006.

Le président

Bernard BERGER

\*\*\*\*\*

Le BP 2007 s'élève en recettes et dépense à :

<b>Fonctionnement</b>	<b>9 586 770,44 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>45 151 972,67 €</b>

\*\*\*\*\*